



Entretien avec ANNE SANDER

ANNE SANDER, VOUS ÊTES CANDIDATE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DANS LE GRAND EST, COMMENT VOUS INVESTISSEZ VOUS DANS CETTE CAMPAGNE ?

Je m'investis à fond pour aller à la rencontre des gens, pour régionaliser la campagne pour que nos citoyens aient une personne, un visage qu'ils connaissent, qu'ils puissent identifier et contacter. C'est finalement ce que j'ai fait pendant près de 15 ans avec Joseph Daul : labourer le territoire.

QUELLES SONT LES GRANDES ORIENTATIONS QUE VOUS ENTENDEZ SUIVRE AU COURS DE VOTRE MANDAT? QUE VOUS APPORTERA L'EXPÉRIENCE ACQUISE AUPRÈS DE JOSEPH DAUL?



Joseph Daul, est et restera, un modèle pour moi qui ait travaillé à ses côtés pendant presque 15 ans, mais aussi pour de nombreuses autres personnes. C'est avant tout un grand européen et quelqu'un de profondément humaniste. Joseph Daul a toujours su garder les pieds sur terre, bien ancrés dans la réalité malgré les grandes responsabilités qu'il exerce. Sans strass, avec son franc-parler et sa discrétion, il a su faire avancer les causes qu'il défendait. Discrétion, travail sur le fond et réalisme, ce sont les qualités que je voudrais aussi faire miennes. Quant aux idées que je souhaite développer. Ma conviction profonde, c'est que l'Europe doit faire rêver les jeunes et les moins jeunes. Elle doit aussi leur garantir la plus précieuse des richesses : la PAIX. Il faut aussi faire de l'Europe comme de la France, une terre de producteurs et non pas seulement de consommateurs. Pour cela, il faut que l'Europe soutienne les Petites et les Moyennes Entreprises agricoles, artisanales, industrielles, commerciales ainsi que dans les services, parce qu'elles jouent un rôle essentiel en termes d'emplois, parce qu'elles forment, mais aussi parce qu'elles animent les territoires et qu'autour d'elles se développent les transports, les activités commerciales, les logements... Mais nous devons aussi unir nos forces en Europe pour permettre à de grands champions d'émerger. Ça signifie la mise en place de vraies politiques industrielle et énergétique. Cela appelle aussi un soutien fort à l'innovation et à la recherche. Les domaines à développer seraient nombreux, mais je reste persuadée que l'emploi et l'activité économique sont la clé pour assurer le bien-être de nos citoyens.

QUELS SONT LES ATOUTS QUE VOUS TIRERAZ DE VOTRE TRÈS FORTE IMPLANTATION ALSACIENNE DANS LE CADRE DE VOTRE MANDAT EUROPÉEN ?

Je pense que c'est une chance pour l'Alsace d'avoir une candidate en position éligible. Si les électeurs me font confiance, je mettrai bien évidemment toute mon énergie à défendre la présence du Parlement européen à Strasbourg, ce qui fait la fierté et le rayonnement de l'Alsace et de la France. C'est aussi un grand défi pour moi car je sais que les dossiers à défendre sont nombreux dans cette grande circonscription de l'Est.

QUEL RÔLE VOYEZ POUR LA FRANCE DANS UNE EUROPE À 28?

François Hollande et son équipe ont isolé la France. Il n'y a plus de leadership comme il a pu y en avoir avec Nicolas Sarkozy. La France doit retrouver son rôle moteur et entraîner les autres pays avec elle. Il faut des priorités françaises. Elles doivent être identifiées et défendues.

Élections européennes 2014 : Ce qu'il faut savoir.

Les élections européennes auront lieu le 25 mai 2014 en France. Du 22 au 25 mai, 500 millions d'Européens choisiront les 751 représentants qui siégeront au Parlement Européen pour les cinq prochaines années.



Qui peut voter aux élections européennes ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur Etat d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Qui peut être candidat aux élections européennes ?

Tout citoyen d'un État membre de l'Union européenne (UE), âgé de 18 ans révolus, domicilié ou résident en France depuis au moins 6 mois et jouissant du droit d'éligibilité dans son pays d'origine, peut se présenter aux élections européennes sous réserve de ne pas exercer certaines fonctions ou mandats incompatibles.

Comment sont élus les députés européens ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans. Les élections ont lieu la même semaine dans tous les pays membres. La représentation proportionnelle doit être retenue.



Quel mode de scrutin pour les élections européennes en France ?

Le territoire est découpé en 8 circonscriptions électorales : Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif central-Centre, Île-de-France, Outre-Mer. L'élection a lieu à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Ils sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

Pour qui voterons-nous dans le Bas-Rhin ?

Notre département fait partie de l'euro-circonscription Est dans laquelle 9 sièges sont à pourvoir. La liste UMP est portée, dans cette circonscription, par Nadine MORANO, Arnaud DANJEAN et notre candidate bas-rhinoise, Anne SANDER.

Anne SANDER est Docteur en économie de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, membre du Conseil Economique Social Environnemental d'Alsace depuis 2007 au sein duquel elle préside la Commission Territoires et Coopération. Elle a également travaillé pendant 14 ans aux côtés de Joseph DAUL en qualité d'assistante parlementaire, l'accompagnant année après année dans la prise de ses nouvelles responsabilités: de Député européen à Président du groupe PPE au Parlement Européen jusqu'à sa récente élection à la présidence du PPE.





Où se trouve le siège du Parlement européen ?

Son siège officiel est à Strasbourg, en France, et sert aux réunions plénières (une fois par mois). Les commissions, ainsi que certaines séances plénières additionnelles se tiennent à l'Esplanade Léopold situé à Bruxelles (Belgique). Son secrétariat général est installé à Luxembourg.

Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- législatif : le Parlement intervient dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" , en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

Qu'est-ce qu'un groupe parlementaire ?

Un groupe parlementaire est une association de députés ou de sénateurs se regroupant en fonction de leurs orientations politiques au sein d'un Parlement pour bénéficier notamment des avantages liés à la constitution d'un groupe (temps de parole, vice-présidence, commissions). Au sein du Parlement , un groupe doit se composer de députés appartenant à plus d'un État membre. Le nombre minimum de députés nécessaires pour constituer un groupe politique est de 23 députés s'ils appartiennent à deux États membres, à 18 députés s'ils appartiennent à trois États membres et à 14 députés s'ils appartiennent à quatre États membres ou davantage.

Quels sont les groupes parlementaires siégeant au Parlement européen ?

Sept groupes politiques siègent actuellement au Parlement Européen :

- Le groupe du Parti populaire européen : Le Groupe du Parti Populaire Européen rassemble les forces politiques pro-européennes du centre et du centre-droit des États membres de l'Union européenne. Il s'efforce de faire progresser l'objectif d'une Europe plus compétitive et plus démocratique, plus proche de ses citoyens, ainsi que d'une économie sociale de marché. Le PPE, premier parti politique transnational a été formé en 1976 et est présidé par Joseph DAUL. Le Groupe PPE est actuellement la principale force politique au Parlement européen.



- l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen
- le groupe Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe
- le groupe des Verts/Alliance libre européenne
- le groupe des Conservateurs et des réformateurs européens
- le groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique
- le groupe Europe de la liberté et de la démocratie .





“Pour la France, agir en Europe”

ÉLECTIONS EUROPÉENNES - LE 25 MAI 2014

UMP-EUROPE2014.FR

12 raisons de voter UMP aux élections européennes du 25 mai 2014

1. Parce que je veux une Europe ambitieuse pour une France qui innove et qui rayonne
2. Parce que je veux le maintien du siège du Parlement européen à Strasbourg
3. Parce que je veux une convergence fiscale et sociale en Europe pour stopper la concurrence déloyale, accrue dans les régions frontalières et pénalisante pour nos entreprises et nos salariés.
4. Parce que je veux une Europe efficace qui soutient les entreprises, seules capables de créer des emplois.
5. Parce que je veux une Europe économiquement forte permettant à nos Petites et Moyennes Entreprises de développer leurs marchés à l'export et de renforcer leur compétitivité
6. Parce que je veux une Europe de la défense pour assurer la Paix.
7. Parce que je veux une Politique Agricole Commune adaptée à chaque territoire pour garantir la sécurité alimentaire de 500 millions d'européens.
8. Parce que je veux une Europe qui contrôle les banques pour garantir l'épargne des européens
9. Parce que je veux une Europe qui investit pour l'avenir de notre jeunesse
10. Parce que je veux réduire l'immigration subie et protéger les frontières européennes.
11. Parce que je veux dire stop au socialisme de François Hollande qui ruine les Français et affaiblit la France en Europe.
12. Parce que je refuse que le FN menace la France et nuise aux Français en cassant l'Europe.